

Confinement et vigilance habitation



Même si dans ce contexte de confinement, les risques de cambriolages des habitations semblent moindres, des réflexes simples garantissent votre tranquillité.

Les services de la Police municipale mutualisée de l'agglomération vous rappellent les quelques précautions à prendre lorsque vous êtes chez vous :

- Gardez toujours votre porte fermée à clé ;
- Soyez vigilants si quelqu'un se présente chez vous, n'ouvrez jamais à un inconnu ;
- S'il s'agit d'une personne en uniforme, demandez-lui à travers la porte de décliner son identité ainsi que le service de police ou de gendarmerie dont elle dépend ;
- En cas de doute, appelez immédiatement le 17 ainsi que les opérateurs de vidéoprotection du Centre de supervision urbain de l'agglomération au 01 34 44 82 82.

Vous êtes confinés, pas isolés.

Contact

Centre de supervision urbain de l'agglomération

01 34 44 82 82